



# Bulletin

## hebdomadaire canadien

Vol. 25, N° 40

7 octobre 1970

### LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DU CANADA ET LE TIERS-MONDE

*Extraits de l'allocution prononcée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, à l'occasion de l'Échange international de 1970, tenu à l'Université de Toronto:*

En juin dernier je publiais au nom du Gouvernement une série de documents sous la rubrique "Politique étrangère au service des Canadiens". Rien de plus simple que ce titre, qui, pourtant, exprimait clairement l'objectif que poursuivait le Gouvernement en entreprenant de faire une revue fondamentale et générale des relations politiques et opérations du Canada à l'échelle internationale. Il s'agissait de scruter la politique étrangère du pays en fonction de nos intérêts nationaux de base, de parvenir à des conclusions quant à l'efficacité de cette politique en regard de la position du Canada dans le monde de 1970, d'identifier les secteurs où des changements s'imposaient, et de donner de nouvelles directives pour l'avenir...

La révision de notre politique extérieure se devait d'identifier et de sonder les postulats qui ont servi de base à cette politique. Cependant, il fallait absolument retenir le postulat selon lequel... "pour la majorité des Canadiens, leur 'bien-être politique' ne peut être assuré que si le Canada demeure un état indépendant, démocratique et souverain". Sans ce postulat, toute discussion sur une politique extérieure au service des Canadiens serait inutile. Sans indépendance et sans souveraineté, nous n'avons pas besoin d'une politique extérieure. Sans démocratie, toute discussion publique est vaine.

Le Livre blanc continue: "Certains Canadiens pourraient répondre que le Canada atteindrait sans doute à un plus haut niveau de vie s'il abandonnait son indépendance et sa souveraineté pour s'annexer aux États-Unis. D'autres pourraient prétendre que les Canadiens jouiraient d'une plus grande liberté d'action politique et économique et subiraient moins de contraintes, s'ils consentaient à une baisse de leur niveau de vie. Mais la majorité semble avoir pour principal objectif d'atteindre le plus haut niveau de prospérité compatible avec le maintien de l'indépendance politique. Dans le contexte d'interdépendance économique qui est le nôtre, cette définition de notre objectif national semble éminemment logique et raisonnable."

#### SOMMAIRE

La politique étrangère du Canada et le tiers-monde .....	1
Les nouvelles centrales hydro-électriques canadiennes .....	3
Le Premier ministre en URSS .....	3
En parlant de tortues .....	4
Timbre de sir Donald Alexander Smith .....	4
Mesures contre la pollution par le transport maritime .....	4
Plus d'or pour les galonnards .....	5
Les Obligations d'Épargnes du Canada ...	5
Prix à un scientifique canadien .....	6
Hôpital pour les septentrionaux .....	6
Fermeture de bases militaires .....	6

#### DÉFINITION DES OBJECTIFS

Cela étant dit, le Gouvernement définit les grands objectifs nationaux; il est dit:

- que le Canada maintiendra en toute sécurité son indépendance politique;
- que le Canada et tous les Canadiens jouiront d'une prospérité générale et croissante;
- que tous les Canadiens trouveront dans leur vie et dans leurs rapports avec les autres peuples des valeurs à conserver et à enrichir.

La révision de notre politique extérieure s'appuie sur le principe selon lequel cette politique est le moyen qui permet de poursuivre ces objectifs na-